



Jeudi 9 février 2012

dossier de presse

Inauguration de la restructuration du collège François Truffaut à Rive-de-Gier

par **Bernard BONNE**, Président du Conseil général de la Loire

Gilles ARTIGUES, Vice-président du Conseil général de la Loire en charge de l'Éducation

Et **Jean-Claude CHARVIN**, Maire de Rive-de-Gier et conseiller général du canton de Rive-de-Gier

Un collège plus fonctionnel garantissant de meilleures conditions d'enseignement ____ **2**

L'historique du projet	2
Le descriptif des travaux réalisés	2
Des caractéristiques prenant en considération des objectifs environnementaux	4

Le calendrier et le coût de l'opération _____ **4**

L'action et les objectifs du Conseil général de la Loire en matière de travaux dans les collèges _____ **5**

Assurer la sécurité des personnes et des biens	5
Poursuivre les constructions et les restructurations des établissements de la Loire	5
Améliorer les demi-pensions pour sécuriser l'alimentation des collégiens et améliorer l'accueil	5
Rendre les établissements accessibles	6
Intégrer le développement durable	6

contact presse :
Pierre CHAPPEL
☎ 04 77 48 42 38
06 21 12 25 47
pierre.chappel@cg42.fr

Un collège plus fonctionnel garantissant de meilleures conditions d'enseignement

L'historique du projet

Fin 2000, le Conseil général a décidé de lancer une étude de programmation portant sur le réaménagement du collège François Truffaut de Rive-de-Gier.

Cette étude confiée au Cabinet ARCHIGRAM de Montbrison a permis d'identifier certaines difficultés liées principalement à l'éclatement des espaces et des fonctions sur de nombreux bâtiments. Selon le diagnostic effectué, il apparaissait donc que :

- les espaces de vie scolaire étaient insuffisants et devaient être réorganisés ;
- le préau était d'une surface trop réduite ;
- des problèmes d'accueil et de surveillance ;
- un mauvais positionnement du CDI ;
- l'absence de salle polyvalente ;
- un pôle sciences inadapté ;
- l'absence d'une seconde salle informatique.

L'objectif des travaux à réaliser consistait donc à instaurer une véritable mise en cohérence générale pour donner plus de rationalité à ce collège.

En 2006, le Conseil général de la Loire a donc approuvé un schéma directeur permettant de résoudre ces dysfonctionnements à travers une extension et une restructuration partielle de ce collège, opération inaugurées aujourd'hui.

Le descriptif des travaux réalisés

Le projet de restructuration du collège François Truffaut de Rive-de-Gier poursuivait plusieurs objectifs. Il s'agissait en effet :

- de réorganiser les espaces affectés à l'enseignement afin, d'une part, que ces espaces soient adaptés aux normes pédagogiques et fonctionnalités actuelles notamment pour la partie technologie, et d'autre part, pallier le problème de capacité d'accueil des salles de classes ;

- de rendre accessible l'ensemble des bâtiments aux personnes handicapées conformément à la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

Dans ce but, le Conseil général de la Loire a donc décidé de procéder à la restructuration des bâtiments existants et à la construction d'espaces supplémentaires.

La restructuration des bâtiments existants

- la redistribution, d'une part, des espaces affectés à l'enseignement pour pallier les problèmes de capacité d'accueil et, d'autre part, des espaces vie scolaire pour améliorer leur fonctionnement ;
- la mise en accessibilité de l'ensemble des bâtiments ;
- la restructuration de la salle des professeurs avec création d'espaces de travail équipés en informatique ;
- la rénovation complète de l'ensemble des sanitaires du collège ;
- l'aménagement d'un logement gardien dans les locaux existants ;
- l'aménagement de locaux pour les personnels TOS ;
- le câblage informatique des zones restructurées.

La construction d'espaces supplémentaires

- la création d'une salle polyvalente, d'une salle informatique avec liaison avec le CDI repositionné et agrandi ;
- la construction d'un hall d'accueil ayant pour objet, outre sa fonction d'accueil, de lier les bâtiments administration, demi-pension et externat
- la création d'une loge accueil ;

Le projet a également prévu :

- la requalification de l'entrée du collège afin d'améliorer la sécurité des élèves et canaliser les flux d'élèves ;
- le traitement de l'ensemble des façades ;
- la mise en place de nouveaux réseaux séparés eaux usées et eaux pluviales ;
- le désamiantage des sols des zones restructurées.

Des caractéristiques prenant en considération des objectifs environnementaux

Après un concours d'architectes, l'équipe composée de FERRET / DUTREUIL / RUEL / MASSARDIER / SETCI / BOST INGENIERIE / Bernard PETIT Coordination, a été retenue.

Cette équipe, outre les questions architecturales et de fonctionnalité du collège, a mis l'accent sur les aspects environnementaux.

Cet établissement avait déjà fait, préalablement à cette opération, l'objet de travaux aboutissant à une baisse des consommations énergétiques : remplacement des fenêtres existantes par des châssis à double vitrage, réfection des étanchéités avec adjonction d'isolant et rénovation de la chaufferie.

La restructuration réalisée a permis de réaménager l'entrée en créant une vaste esplanade engazonnée et les façades, fortement dégradées, ont été isolées et enduites. Un soin a été apporté à l'éclairage naturel intérieur et les matériaux de finition ont été choisis en fonction de leur pérennité et pour leur facilité d'entretien.

Le calendrier et le coût de l'opération

Le coût de l'opération de restructuration partielle du collège François Truffaut de Rive-de-Gier s'élève à **5 567 000 € TTC** (travaux, honoraires, bureaux de contrôle, location de préfabriqués..) auquel il convient d'ajouter l'équipement mobilier des bâtiments concernés par les travaux à hauteur de **259 000 € TTC**.

Les travaux se sont déroulés sur 30 mois décomposé en 3 phases :

- *de juillet 2009 à août 2010* : restructuration du bâtiment administration, construction de la salle polyvalente et du hall d'entrée, restructuration de 7 salles de classe, des sanitaires élèves et du préau
- *de septembre 2010 à avril 2011* : restructuration de 60 % de l'externat, création de l'ascenseur de l'externat, de la cartablerie et de la vie scolaire
- *de mai 2011 à décembre 2011* : restructuration des dernières salles de classe

L'action et les objectifs du Conseil général de la Loire en matière de travaux dans les collèges

Dans un contexte d'optimisation des dépenses publiques, l'action du Conseil général de la Loire relative aux travaux dans ses collèges publics, dont le budget s'élève à près de 10 millions d'euros en 2012, se décline selon cinq axes majeurs :

Assurer la sécurité des personnes et des biens

Grâce aux investissements réalisés par le Conseil général de la Loire, les principaux travaux de mise en sécurité incendie et électrique sont terminés. Les travaux futurs portent désormais sur :

- la rénovation des systèmes d'alarme incendie les plus anciens (4 établissements en 2012) ;
- les levées de réserves liées aux contrôles périodiques des installations électriques, de gaz, de désenfumage, d'alarme incendie... ;
- des interventions d'urgence non prévisibles.

Poursuivre les constructions et les restructurations des établissements de la Loire

Un certain nombre d'opérations de constructions et de réhabilitations lourdes viennent de s'achever et d'autres sont en cours de réalisation :

- des opérations achevées fin 2011 : restructuration de la demi-pension au collège Pierre et Marie Curie à La Talaudière et restructuration du collège François Truffaut à Rive-de-Gier qui est inaugurée aujourd'hui ;
- des opérations dont les travaux sont en cours : construction du collège de Veauche ;
- des opérations en cours d'études : restructuration des collèges Jules Ferry à Roanne et Honoré d'Urfé à St Etienne.

Améliorer les demi-pensions pour sécuriser l'alimentation des collégiens et améliorer l'accueil

Les études et travaux de rénovation des demi-pensions se poursuivent à :

- * Le Coteau par la restructuration de la demi-pension (démarrage des travaux) ;
- * Unieux, St Etienne (Puits de la Loire), Bourg-Argental (études).

Rendre les établissements accessibles

Aujourd'hui, 33 des 47 collèges ont été rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite, soit 70 % (hors collèges inclus dans les cités mixtes gérées par la Région) des établissements.

En 2012, d'autres travaux d'amélioration de l'accessibilité vont débiter au collège les Etines au Coteau (en lien avec l'opération demi-pension) et au collège Papire Masson à Saint-Germain-Laval alors que les études pour l'amélioration de l'accessibilité des collèges de Bourg-Argental et de Saint-Bonnet-le-Château vont se poursuivre.

Intégrer le développement durable

Cette intégration du développement durable va notamment se concrétiser avec la livraison du nouveau collège de Veauche, avec un projet exemplaire:

- intégrant fortement le bois (comme matériau de construction et combustible) ;
- à faible consommation énergétique (29 kWh/an/m²) ;
- avec récupération des eaux de toiture pour les usages sanitaires ;
- mettant en œuvre 360 m² de panneaux photovoltaïques représentant 1/3 de la future consommation d'électricité du bâtiment.

La politique énergétique 2012 portera, en lien avec la mise en place du PCET (Plan Climat Énergie Territorial) sur :

- la fin des travaux de réfection du chauffage au collège Jules Vallès de Saint-Etienne suite à son raccordement en 2011 sur le réseau de chaleur municipal ;
- le renforcement de l'isolation des toitures lors des réfections d'étanchéité (collège Ennemond Richard à Saint-Chamond) ;
- la réfection du chauffage aux collèges Charles Exbrayat à la Grand-Croix et Anne Frank à Saint-Just-Saint-Rambert ;
- l'objectif, inclus dans la phase programmation du collège Jules Ferry à Roanne, de minimiser les futures consommations d'énergie dans le fonctionnement (études en 2012)